Saint-Damase
Fière de son histoire

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Damase
DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION

Est par les présentes donné par la soussignée, que :

Conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé à mon bureau situé au 115, rue Saint-Etienne, Saint-Damase.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale*;*

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut selon les modalités suivantes :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

DONNÉ à Saint-Damase, ce 30e jour du mois de janvier 2024

Johanne Beauregard
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Damase
Téléphone : 450 797-3341 Télécopieur : 450 797-3543 115, rue Saint-Étienne
Courriel : info@st-damase.qc.ca www.st-damase.qc.ca Saint-Damase, Québec J0H 1J0